

Zeitschrift:	Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale
Herausgeber:	Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner
Band:	- (1997)
Heft:	4
Artikel:	Que celui qui n'a jamais créé pose la première pierre ...
Autor:	Merle, Thierry
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-957676

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LEQUEL D'ENTRE NOUS OSERA PRÉTENDRE QU'IL N'A JAMAIS PARTICIPÉ, DE PRÈS, OU SURTOU DE LOIN, À LA MISE EN PLACE DE L'UNE DE NOS FUTURES FRICHES?

Que celui qui n'a jamais créé pose la première pierre...

► Thierry Merle

Nos friches du futur ne seront pas le fruit d'un hasard, le résultat inéluctable d'un développement qui n'a pas toujours été fait pour durer. Une friche, ça se pense, ça se fait et c'est fait pour durer. Ainsi, pour que nos friches du futur ne demeurent pas ces obscures objets du dédale collectif et que chacun puisse réussir sa future friche, je vous offre ce «Guide de la friche de demain».

Polémique? Sûrement. Irréaliste, pas vraiment! Lisez d'abord, critiquez ensuite. Et répondez à la grande question: «Lequel d'entre nous osera prétendre qu'il n'a jamais participé, de près, ou surtout de loin, à la mise en place de l'une de nos futures friches?»

Le Bourgeois Gentilhomme faisait de la prose sans le savoir? Qu'à cela ne tienne, nous n'avons plus le droit de faire des friches sans le savoir! Non,

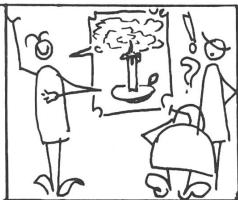
évident? Il est normal que la réponse, l'unique réponse, le soit aussi. Ainsi la certitude pourra se muer en réalité virtuelle, le meilleur projet sera déjà établi. L'entretien? A quoi bon se préoccuper aujourd'hui des affres de demain. A l'heure où le partage du travail est d'actualité, laissez en donc un peu à vos successeurs.

3. Choisir son territoire

Ou plus exactement imposer son territoire. L'usage judicieux du sol n'est plus une valeur porteuse. Seul le prix de celui-ci, le prix à payer en l'occurrence, sera à considérer. Si d'aventure l'un de ces intellectuels suspects osait poser la question «De quel prix à payer parlez-vous?», ne pas répondre à la provocation et ignorer le gêneur.

4. Embarrasser les décideurs

Tous les coups sont permis. Seul le manque d'i-



les friches du futur ne seront pas le témoignage de notre inculture.

1. Trouver l'idée

Pas n'importe laquelle, la meilleure évidemment! La presse s'en fera l'écho. Ce besoin parfaitement ignoré jusqu'alors deviendra une nécessité absolue, une priorité incontournable. Les arcanes du développement s'exprimeront «Au nom des territoires en concurrence, il faut aller vite!»

2. Contourner la programmation

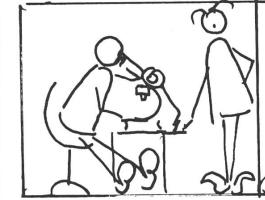
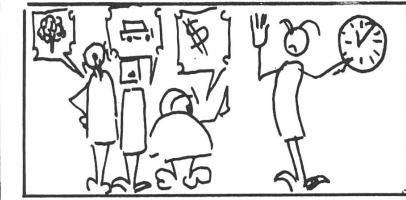
Rapidité est mère de sûreté. Surtout ne pas remettre en cause ce qui est décidé. Le besoin est



imagination peut limiter l'emploi de ces accessoires indispensables et très efficaces. Voici quelques suggestions : la pression des médias, les périodes électorales, les promesses de créations d'emploi, les prévisions de rentrées fiscales, etc.

5. Priver les bureaux

... de leur pouvoir d'analyse et de toute autonomie par une tactique déjà largement éprouvée: remettre régulièrement en cause les objectifs, brouiller sans cesse les cartes, imposer de trop courts programmes de travail, etc. En cas de problème majeur, lancer l'opération CHF pour s'assurer la victoire (En clair, bannir les mots Contrats, Honoraires et Frais).



► Thierry Merle
Architecte Urbaniste,
Develier
► dessin Jacques
Macquat, Lausanne

Wer noch nie geplant
hat, werfe den ersten
Stein

Wer unter uns wagt zu
behaupten, er habe noch
nie, weder direkt oder in-
direkt, an der Entstehung
zukünftiger Stadtbrachen
mitgewirkt? Diese Brach-
en sind nicht ein Pro-
dukt des Zufalls und auch
nicht eine unabwendbare
Folge eines Zustandes,
der als Provisorium ge-
dacht war. Eine Stadt-
brache wird erfunden,
wird gemacht und zwar
auf Dauer. Nachstehend
10 Handlungsanweisen

gen wie jeder mit Erfolg
seine zukünftige Brache
machen kann, damit die-
se nichts als Produkt eines
kollektiven Deliriums im
Dämmerzustand verhar-
ren:

- Eine Idee finden, welche Bedürfnisse erzeugt
- Bereits Entscheidenes nie in Frage stellen
- Standorte einzig und allein auf Grund des Preises auswählen
- Nach der Devise handeln: Alle Streiche sind erlaubt
- Den Planungsbüros jede Analyse und überhaupt jedes selbständige Denken verbieten
- Die Beamten auf ihr Beamtensein beschränken
- Die Umweltverträglichkeitsprüfungen überspielen
- Das Territorium mit Beton abstecken
- Sich anbahnende Entwicklungen auf keinen Fall in Frage stellen
- Die Brache zum Denkmal aufwerten

